Voeux à la population d'Eric Fournier, maire de Chamonix le samedi 13 janvier 2018

Mesdames et Messieurs, Chers amis, Merci pour votre présence ce soir.

Je voudrais avant tout vous remercier, vous, habitants de Chamonix et de la Vallée, venus participer à ce rendez vous qui marque l'entrée dans la nouvelle année, moment important de rencontre pour nous tous.

Ce moment de rencontres est pour nous toujours important en ce sens qu'il nous permet de faire le point et de vérifier si nous sommes sur la bonne voie, si les engagements ont été bien respectés et si nous devons identifier des inflexions nécessaires; ce moment nous permet également de resituer l'action publique locale dans le contexte national.

Il y a deux ans, nous étions encore sous le choc des terribles attentats du 13 novembre. L'année dernière, nous déplorions la crise protéiforme subie par le pays, du fait de réformes toujours reportées et d'échecs flagrants, que ce soit en terme de protection de l'environnement, d'emploi ou d'aménagement du territoire ; crise qui conduira à l'échec des grands partis de gouvernement au scrutin présidentiel.

Permettez-moi de partager avec vous quelques perspectives sur le nouveau contexte issu du scrutin du 7 mai, et sur ses conséquences ou ses implications potentielles pour notre territoire.

L'élection du plus jeune président qu'ait connu la République en plus de deux siècles constitue incontestablement le moment le plus emblématique de l'année écoulée ; sans tomber dans le travers par trop manichéen de l'opposition entre l'ancien et le nouveau monde, il faut bien reconnaître que l'avènement de la présidence Macron est l'issue « naturelle » de la sclérose d'un système ; ce résultat constitue par lui-même une promesse de renouveau et de revitalisation de notre système politique.

Ce début de mandat présidentiel s'est concrétisé par un certain nombre de mesures dans des domaines divers.

Pour notre territoire, la manifestation principale aura été le déplacement opéré dans la vallée par les trois ministres les plus directement concernés par la problématique de la qualité de l'air ; opération du 29 septembre qui n'aura pas, ou pas encore (!), bouleversé l'intervention de l'Etat sur ce sujet majeur de santé publique, mais qui aura eu le mérite d'annoncer un changement de méthode apprécié.

Je vois également dans cette visite une reconnaissance de la stratégie mise en place localement, en collaboration avec les associations et les socio professionnels, qui aboutit à des résultats significatifs. Nous serons naturellement extrêmement vigilants à la mise en place du plan d'actions promis par l'Etat au mois de mars 2018.

A côté de ce sujet de la qualité de l'air, il faut noter les premières annonces intervenues dans le domaine des finances et des collectivités locales ; démarche initiée en juillet avec la mise en place de la conférence nationale des territoires ; cette démarche suscite un certain nombre d'interrogations, non encore complètement résolues.

Sur ce sujet des finances et des ressources locales, je me bornerai à citer deux chiffres : en 2011, les 5 collectivités de la haute vallée de l'Arve recevaient plus de 10 M d'euros de

dotations d'Etat ; en 2018, ce montant dépassera à peine les 700 000 euros, soit une division par 15 de nos ressources hors fiscalité ; si cette évolution est aggravée de manière irrémédiable par la suppression de la taxe d'habitation, l'action publique locale risque de se transformer en chemin de croix !

Malgré le contexte, qui comme je le disais se révèle autant porteur de promesses que source d'incertitudes, nous continuons d'avancer et d'oeuvrer pour le territoire ; l'année dernière à la même période, nous annoncions la mi-mandat, nous pouvons désormais en tracer le bilan et dresser quelques perspectives pour la suite ;

Les trois priorités de notre action étaient et restent les suivantes :

- accompagner les chamoniards et les habitants de la vallée dans leur vie quotidienne (services à la population, logement...)
- poursuivre la démarche de développement durable en agissant notamment sur les deux principaux leviers : développement des transports collectifs (bus et train) mais aussi des mobilités dites actives / soutien à la rénovation énergétique de l'habitat ;
- maintenir l'identité du territoire et son patrimoine, tant culturel que naturel;

Sur ces trois sujets déterminants, 2017 a été une année importante et nous poursuivrons en 2018 par d'importantes réalisations ou engagements.

En matière de services à la population :

Cette mission est pour nous, élus et services, prioritaire sur toutes les autres. D'une manière globale, je veux saluer le travail et l'engagement des services pour répondre aux demandes et aux besoins : petite enfance, service scolaire, services techniques, sportifs ou culturels, l'état civil ou la régie des ordures ménagères, urbanisme, service des eaux, police municipale...

Nous essayons de répondre aux besoins ; à ce titre le service 72h que nous avons mis en place il y a plusieurs années est apprécié par la population ;

Bien sûr, certaines situations exceptionnelles peuvent provoquer des perturbations ponctuelles ; l'épisode neigeux des dernières semaines en témoigne !

Permettez moi de revenir sur cet épisode ; selon Météo France, en un mois, nous avons enregistré l'équivalent de 4 mois de précipitations... en deux semaines l'équivalent de 2 mois et demi, avec des alternances de froid, de neige et de pluie qui se sont succédé... et ça n'est pas fini au vu des prévisions météo de la fin de la semaine prochaine.

Je rappellerai à toutes fins utiles concernant la question du déneigement que nous y consacrons un budget conséquent et qu'il n'est évidemment sur ce point nullement question de restrictions budgétaires : 1,3 M d'euros engagé d'ores et déjà cet hiver. Une chute de neige = 100 000 euros de dépenses.

Le traitement des épisodes neigeux, mobilise des dizaines de personnes dans des conditions parfois très difficiles ; nous avons également passé une quinzaine de contrats avec des prestataires privés.

Nous sommes naturellement perfectibles mais je me porte garant du dévouement de nos personnels ; on peut toujours s'améliorer, et nous prenons bonne note des suggestions qui nous ont été soumises.

Pour sortir de la neige et revenir à ce qui sera fait en 2018 en matière de services :

 <u>logement</u>: le programme Jean Franco sera bientôt livré: 45 logements en locatif dont une structure spécifique pour accueillir des personnes âgées non dépendantes;

- en cours de construction également le programme de la plateforme d'Argentière : une trentaine de logements, en locatif et en accession ;
 - nous allons accélérer les études pour requalifier le site du Fouillis qui nous offrira de belles perspectives en matière d'équipements publics;
- sans oublier la requalification du site de l'ancienne MAPA, également destiné à accueillir du logement principal.
- Parmi les autres projets d'équipement structurants :
- 2018 sera une année exceptionnelle pour la petite enfance avec la livraison sur le territoire de la commune de 2 crèches : 60 berceaux (beauté de l'unité de mesure!) à Jean Franco et 30 à Argentière quelques mois plus tard...
- extension de la cuisine centrale : rançon de son succès, avec plus de 1000 repas par jour, notre cuisine centrale a besoin de locaux supplémentaires ; les travaux d'extension auront lieu cette année.
- Des événements culturels qui rassemblent : en plus des temps forts habituels, une belle motivation de toutes les associations pour Alpages en fête et près de 7000 spectateurs au match international de Reines de l'Espace Mont Blanc. Une nouveauté plébiscitée par les jeunes : Musilac Mont blanc et un festival de magie autour d'Eric Antoine en avril.

Economie /Tourisme

Pour financer ces services et ces infras, il est nécessaire d'avoir une activité économique pérenne et qualitative :

La collectivité poursuit son intervention dans ce domaine, et notamment :

- dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public nous liant à la Compagnie du Mont Blanc, nous poursuivons la modernisation de notre domaine skiable : projets structurants en cours à Lognan pour l'espace débutants (2018) mais aussi à la Flégère pour remplacer le téléphérique actuel (2019);
- concernant le secteur commercial, nous avons initié, en lien avec la Région, un dispositif d'aide à l'économie de proximité : il s'agit de soutenir la création ou la consolidation d'une activité qui répond à un besoin permanent, à travers une aide claire et lisible : 10 000 euros de la Région complétés par 10 000 euros de la CCVCMB ; cette aide ne résoudra pas tout, nous allons la compléter par le recours à un système régional de garantie d'emprunt qui permettra notamment d'assurer l'accès au bail commercial ;
- en soutien au maintien des lits chauds (projets hôteliers Couttet et Club Med)
- programme qui voit le jour sur le site de la Vigie, programme qui accueillera de nombreux artisans et le transfert de l'entreprise SIMOND, que nous pourrons ainsi maintenir dans la vallée. Si ce transfert a suscité quelque émoi ; qu'aurions-nous entendu si nous avions laissé partir cette entreprise chamoniarde et ses 50 emplois?

Concernant la transition énergétique,

 2018 sera marqué notamment par les travaux de construction de la petite centrale hydro-électrique sur le torrent de Taconnaz, livraison prévue fin 2019. Notre vallée est déjà, via les concessions que l'Etat a attribué à EDF (Les Mottets, réseaux sous glaciaires alimentant Emosson), exportatrice d'énergie verte. Mais cette rente hydro-électrique, même si elle est vertueuse, nous échappe. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous lancer dans la réalisation de petites unités hydro-électriques, dont nous serons les concessionnaires (les Favrands, Taconnaz), qui produiront de l'énergie verte et qui rapporteront à la commune. Nous travaillons également à une hypothèse d'actionnariat public permettant d'associer les chamoniards à cet enjeu.

Egalement des opérations importantes dans le cadre du programme <u>Territoire à énergie positive</u> :

- accélération des travaux de la voie cyclable sur la vallée, avec le pont des Gaillands et la première tranche sur la rue Marie Paradis... et je l'espère des possibilités de mise en œuvre à l'amont de Chamonix!
- poursuite des travaux de rénovation du centre sportif ; ça ne se voit guère, mais c'est efficace !
- développement des aides à la rénovation : fonds air bois, fonds énergie habitat, et maintenant le fonds air gaz qui permettra de réduire les émissions de particules; Quelques éléments de bilan : plus de 200 logements concernés par le remplacement de leur appareil de chauffage en 4 ans ; près de 200 opérations lancées pour aider les résidents à mieux isoler leur logement et réduire leur consommation et l'impact de leur mode de vie sur l'environnement et la santé;
- Thème des déchets : moins produire, mieux valoriser...
- Concernant <u>les transports</u>, vous savez toute l'énergie et la ténacité qui ont été les nôtres depuis plus de 15 ans pour d'abord sauvegarder la ligne ferroviaire avant de créer les conditions de son développement;
 Nous sommes parvenus à la croisée des chemins : je reste persuadé que nous parviendrons à convaincre les partenaires, publics ou privés, de l'intérêt de faire de cette ligne un transport du quotidien au-delà d'un mode de transport apprécié par nos touristes ; si l'Etat est rétif, nous le mettrons face à ses responsabilités. Nous avons déjà expérimenté une augmentation de desserte le dernier été, il va falloir confirmer mais aussi améliorer l'offre de manière fine sur les trajets du quotidien.
- Réflexion sur la filière GNV /biogaz

Identité du territoire, patrimoine culturel et naturel

Préserver notre cadre de vie mais aussi les témoignages du passé ; l'accélération du temps a rendu indispensable le maintien de ces repères, comme en témoigne le succès des opérations de rénovation du patrimoine, qu'il soit religieux ou profane.

Il faut aussi noter les opérations d'hommage à des personnalités de la vallée : je pense notamment à la maison des sports baptisée maison des sports Karine Ruby le 2 octobre dernier ou bien à l'opération menée en novembre en hommage à James Couttet.

Sur ce volet patrimonial, je ne peux pas ne pas évoquer une date qui s'annonce en 2018 : celle du centenaire de la fin de la Grande Guerre ;à l'échelle de la vallée, ce sont près de 200 chamoniards, houchards, vallorcins ou chirves qui ne sont pas revenus du champ de bataille ; 100 ans après, ce sera peut-être la dernière occasion de leur rendre hommage avant que cette période n'appartienne définitivement à l'Histoire.

Sur ce thème du patrimoine et de l'identité de la vallée, je souhaite maintenant revenir sur un dossier essentiel, qui caractérise cette incroyable décalage entre le dynamisme et la volonté du territoire et les moyens qui sont mis en œuvre par l'Etat pour nous

accompagner.

C'est le dossier de l'urbanisme, sur lequel je connais votre sensibilité.

Sur le plan réglementaire, nous devons faire évoluer notre document d'urbanisme, notre PLU. On pourrait s'en réjouir si l'occasion nous était ainsi donnée de dire quels grands équilibres nous voulons établir entre habitat permanent et habitat saisonnier, entre collectif et particulier, entre bourg et villages...

Mais ce n'est pas le cas. A la différence de nos voisins suisses, il nous est interdit -entre autres contraintes- de traiter différemment résidences principales et résidences secondaires (qui à Chamonix représentent 70% du bâti). A cet obstacle s'ajoutent les effets pervers de la récente loi ALUR, pensée pour des villes en manque de logements, et qui -ici- fait exploser les demandes de m² constructibles et le coût d'accession. Dans ce contexte réglementaire, avec le refus de l'Etat de nous donner des moyens adaptés, établir un nouveau Plan Local d'Urbanisme et le signer aujourd'hui, reviendrait à « congeler » la commune pour plus de 10 ans et la voir se vider à terme de tous ses habitants permanents. Cette option n'est évidemment pas envisageable.

Nous allons donc procéder dans les semaines qui viennent à d'ultimes modifications de notre plan d'urbanisme actuel. Ces modifications sont soumises à enquête publique (merci d'y participer !). Elles devraient nous permettre d'écarter 70% des demandes de chalets résidences «XXL», de créer des « périmètres de gel » là où cela est nécessaire, et d'essayer d'éviter que trop d'enseignes internationales ne remplacent de petits commerces indispensables à la vie du bourg et à la population permanente.

Ensuite, et face à une administration d'État qui nous souhaiterait plus dociles, 2018 nous verra toujours aussi combatifs pour négocier du mieux possible la maîtrise et l'équilibre futur de notre urbanisme.

Et puis, arrêtons-nous sur un dossier majeur : tous les feux sont au vert pour <u>le lancement d'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO</u> pour construire en transfrontalier un nouveau modèle de développement qui réponde à nos aspirations et donner une vision innovante de la relation homme-nature. En 2017, avec l'appui de nos amis valaisans et valdôtains, nous avons pris la main sur la candidature du massif à l'Unesco. J'attends de cette démarche portée par nos vallées, et qui engagera autant les Etats que les communes, qu'elle nous donne un peu plus d'autonomie dans la gestion réfléchie du territoire que nous habitons.

Il nous incombe de préserver la qualité de notre cadre de vie et de respecter et valoriser nos richesses naturelles et culturelles qui sont parfois menacées.

Cette candidature n'a pas d'autre objet que de renforcer les outils de nature à protéger et à valoriser notre territoire ;

nous savons tous à quel point l'attractivité de notre territoire est source de menaces autant que d'opportunités ; avec cette candidature, nous formalisons une stratégie de défense et de valorisation du territoire, en misant sur la qualité plutôt que sur la quantité, sur l'humain plutôt que sur le matériel, sur le local plus que sur le global, au-delà de règles nationales parfois inadaptées.

A travers l'évocation de ces dossiers, vous le voyez, 2017 n'a pas été un long fleuve tranquille pour Chamonix. 2018 ne le sera pas non plus. C'est ainsi lorsqu'une communauté comme la nôtre veut maîtriser, et non pas subir, son destin. Et c'est pourquoi nous sommes élus.

Si nous ne rêvons pas notre Vallée demain, personne ne le fera à notre place. Ou plutôt si, tout le monde, et pas forcément comme nous le souhaiterions !

Alors, souhaitons-nous la poursuite de ces grands projets en toute sérénité!

Que le travail effectué ces dernières années irrigue de retombées concrètes et positives le territoire et ses habitants, des jeunes aux aînés...

- Des financements décrochés en soutien à nos projets (département, région, état, europe)
- Une meilleure prise en compte de nos spécificités montagnardes et du milieu humain d'exception de cette vallée

J'aurais tellement d'autres vœux à formuler pour 2018, que je n'en choisi qu'un : « Que cette nouvelle année soit belle et bonne pour vous et tous vos proches ! ».